

ASSOCIATION DU MANIFESTE POUR L'INDUSTRIE

Notre conviction

Après avoir été encensée et parée de toutes les vertus, l'économie servicielle a montré ses limites.

Les recherches et études sur le sujet montrent que les pays qui ont le mieux passé l'épreuve de la grande crise de la fin des années 2000 sont ceux qui ont développé leur base industrielle. Pour avoir abandonné ou nié cette base, certains pays ont été entraînés dans une spirale de déclin que les politiques d'austérité ont aggravée.

Les pertes d'emplois et la disparition de pans entiers de l'industrie ne concernent pas seulement certains secteurs ou certains bassins d'emploi. Elles ont des effets dévastateurs sur l'économie, sur les capacités de recherche et d'innovation du pays, sur l'Etat et les services publics, sur la Société dans son ensemble, hypothéquant son avenir et celui des générations futures.

Ce faisant, elles mettent en péril la démocratie.

Nos constats

- **Un déclin irréfutable de l'industrie, une perte de souveraineté économique**

Les statistiques sont formelles : au cours des quarante dernières années, la part de l'industrie manufacturière française dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie n'a cessé de diminuer. Certains commentateurs tentent cependant de diminuer l'ampleur de ce phénomène grâce à des arguments

statistiques ou liés à l'organisation de la production : une part importante des emplois autrefois comptabilisés dans l'industrie le sont en partie aujourd'hui dans les services, ce qui expliquerait le recul observé. Mais le repli de l'industrie française n'est pas un simple artefact statistique.

Tout converge pour souligner l'ampleur du désastre industriel de la France et le passage de nombre de ses fleurons sous contrôle étranger.

La disparition ou la prise de contrôle par des groupes étrangers de nombre de fleurons industriels, le déclin de branches entières, le faible développement des entreprises de taille intermédiaire, la fragilité extrême d'une grande part des petites entreprises industrielles, la baisse de la part des exportations industrielles françaises dans les exportations européennes corrélée à une forte dépendance aux importations et, au final, les destructions massives d'emplois dans l'industrie, tout, malheureusement, converge pour souli-

- **Un choc d'offre inefficace**

Contrairement à ce qui est avancé par des personnalités proches du monde industriel, les mesures prises depuis trois décennies au moins n'ont pas permis de retrouver une industrie compétitive : le choc d'offre tant vanté n'a produit aucun redressement.

La confusion persistante entre les termes « entreprise » et « entrepreneur » et l'assimilation entre entreprise (structure productive) et société (entité juridique) ont contribué à l'adoption de politiques qui n'ont fait qu'affaiblir le tissu industriel français.

Le rétablissement des marges des entreprises, – un objectif très fréquemment mis en avant – ne saurait en soi, être contesté.

gner l'ampleur du désastre industriel de la France. Ce désastre tend même à s'accélérer depuis quelques années avec la vente d'Alstom-Energie à Général Electric en 2014, d'Alcatel-Lucent à Nokia et de Lafarge à Holcim en 2015 et maintenant d'Alstom-Transport à Siemens et de STX à Fincantieri, pour ne citer que les plus médiatisées. Dans tous ces exemples les véritables centres de décisions sont délocalisés et les engagements en matière de maintien de l'emploi s'avèrent très rapidement illusoires.

Cependant ces marges doivent, à la fois, avoir été bien produites et bien réparties. Bien produites en ce qu'elles doivent être obtenues par des prix élevés et rémunérateurs basés sur des produits innovants et de qualité, et non par l'écrasement des coûts, en particulier des coûts salariaux. Bien réparties en ce que leur affectation doit viser prioritairement le financement des investissements et non la distribution de dividendes.

Si la baisse des coûts peut contribuer à l'amélioration de la compétitivité, tout laisse à penser qu'elle a été trop souvent plutôt destinée à favoriser une rentabilité plus élevée à court terme et ainsi à satisfaire les attentes des actionnaires qui contrôlent le capital des sociétés.

La baisse des coûts a été trop souvent affectée à une distribution accrue de dividendes au détriment d'investissements destinés à améliorer la compétitivité.

Jamais ceux-ci n'auront prélevé sur les profits réalisés des dividendes aussi élevés et quasi-garantis. Les réorganisations permanentes imposées par la financiarisation (qui n'affecte pas que les grands groupes) se sont accompagnées de l'individualisation et de la rupture des collectifs de travail qui amènent, parallèlement à la perte de sens, à la perte de compétences stratégiques.

Dans le cas des firmes multinationales, l'accapuration des actifs immatériels (brevets, marques, etc.) est venu renforcer la fragilisation des entreprises.

Dans une visée globalement peu favorable au monde du travail, depuis plus de trente ans, on n'aura jamais cessé de prétendre vouloir alléger les « contraintes » qui empêcheraient les entreprises d'embaucher (voir les fameux « emplois à contrainte allégée » prônés par Yvon Gattaz) sans que le chômage n'ait reculé pour autant. Les ordonnances sur le travail n'auront d'autre effet que de précariser davantage encore le monde du travail sans apporter aux entreprises la stabilité et l'implication de leurs salariés dont elles ont pourtant impérativement besoin pour innover.

Le travail reste globalement considéré comme un coût qu'il faudrait réduire et non comme un apport de compétences.

Si un effort de formation accru est indispensable, celui-ci sera vain si les compétences des salariés ne sont pas reconnues par leur présence effective et substantielle, au titre du travail, dans les instances dirigeantes, là où les décisions stratégiques se prennent.

Consistant en une simple accentuation des politiques antérieures, les mesures adoptées et annoncées par le présent gouvernement (baisse de l'impôt sur les sociétés, réforme de

l'impôt sur la fortune, déplaçonnement du crédit d'impôt recherche, création d'un fonds d'innovation rapportant quelque 200 millions par an pour financer quelques grands projets, etc.) n'ont aucune chance d'impulser un renouveau industriel.

Et sur un plan qui n'est pas que symbolique, l'absence de ministère de l'industrie dans l'actuel gouvernement ne démontre rien d'autre que le peu de cas qui est fait du devenir de l'appareil industriel.

Notre ambition et nos principes fondateurs

- **Faire de l'Association du Manifeste pour l'Industrie un acteur collectif incontournable indépendant sur les questions industrielles et une force de proposition**

Les citoyens doivent mieux connaître, pour se les réapproprier, les enjeux liés à l'industrie. Les travailleurs et ceux qui détiennent les compétences et savoir-faire doivent être reconnus comme étant au cœur de la production des richesses réelles. L'entreprise doit être réhabilitée comme lieu de cette activité et cadre dans lequel se nouent et se structurent les relations sociales de production.

L'ambition, la raison d'être de l'Association du Manifeste pour l'Industrie est d'être un acteur collectif incontournable indépendant sur les questions industrielles et une force de proposition dans l'élaboration d'un nouveau modèle de développement au cœur duquel se trouvent des activités industrielles profondément repensées pour être au service des besoins fondamentaux tout en protégeant la nature.

L'Association du Manifeste pour l'Industrie veut servir de force de proposition pour développer une autre industrie au cœur d'un nouveau modèle de développement.

L'Association cherche ainsi à exercer un rôle d'influence par ses analyses et aussi par ses propositions. Elle vise à jouer un rôle de « lanceur d'alerte », à produire des messages et des re-

commandations sur les questions industrielles et à les promouvoir de manière pédagogique, en évitant toute utilisation de la « novlangue », voire en la combattant.

- **Promouvoir un nouveau modèle économique incluant des activités industrielles renouvelées, réhabilitées et redéployées**

Dans une dynamique nouvelle de développement, les activités industrielles doivent être vigoureusement stimulées et réorientées de manière à mieux répondre aux enjeux environnementaux et sociaux de nos sociétés et satisfaire les besoins fondamentaux tels qu'une

alimentation saine, respectueuse de la rareté des ressources naturelles (terre, eau, air), une santé protégée, des logements économes en énergie, des villes moins polluées, des territoires moins exposés aux catastrophes « naturelles »...

La réponse aux enjeux environnementaux et sociaux et la satisfaction des besoins fondamentaux vont de pair avec la réduction de la dépendance industrielle de la France.

Un meilleur couplage, une plus grande cohérence entre la production industrielle et la demande tant nationale qu'européenne fournirait des débouchés aux entreprises françaises alors que la propension à importer est aujourd'hui très forte -une hausse de 100 euros de la demande totale en France conduit une hausse de 63 euros des importations et de 37 euros seulement du PIB.

- **Favoriser l'émergence d'une nouvelle organisation du tissu industriel, de nouvelles démarches et de lieux de production novateurs**

De concert avec une organisation du travail fortement renouvelée, de nouvelles formes de travail et d'entrepreneuriat marquées non par la précarité (comme le sont très souvent les micro-entreprises et les auto-entrepreneurs)

La réorientation que nous prôtons des activités industrielles s'inscrit pleinement dans la perspective de la nécessaire transition écologique non seulement par la prise en compte des mesures de son empreinte écologique mais aussi par sa capacité de résilience. Elle ne pourra être opérée qu'avec des travailleurs mieux formés et participant aux décisions.

mais par la promotion de valeurs comme la solidarité, l'éthique, le souci d'un développement durable (SCOP, entreprises de l'économie sociale et solidaire) doivent être stimulées.

L'invention de nouvelles formes de travail et d'entrepreneuriat est inséparable du combat contre la précarité.

La robotisation et ce qu'il est convenu d'appeler le « virage numérique » ne doivent pas servir de prétexte ou de moyen pour supprimer massivement des emplois. Leur introduction dans les *process* de production et dans de nouvelles formes d'organisation doit

être débattue, éventuellement contestée dès lors qu'elle serait utilisée à booster des ratios financiers et non à développer dans la durée les capacités ou réduire la pénibilité ou la dangerosité du travail humain.

- **Repenser l'entreprise et ses finalités, favoriser la diversité des modèles productifs**

Dans cette perspective générale, nous considérons que l'entreprise et ses finalités doivent être repensées tout comme les outils comptables. Il est possible, par des états comptables renouvelés, de construire une efficacité productive, économique et écologique qui

ne se confonde pas avec la recherche du seul optimum financier et avec la baisse permanente des coûts.

Des formes de gouvernance laissant plus de place à la démocratie organisationnelle et à la prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes deviennent une nécessité.

La promotion de l'innovation ainsi que l'efficacité productive, économique et écologique passent par davantage de démocratie.

L'économie sociale et solidaire doit être encouragée et une autre économie collaborative promue et protégée afin que notre pays ne devienne pas un avatar « ubérisé » du capitalisme financiarisé. En bref, la diversité des modèles productifs doit être encouragée plutôt que leur uniformisation.

L'organisation du tissu industriel doit être renouvelée grâce à de nouvelles

démarches et lieux de production (innovation ouverte, tiers lieux, « *fab lab* »).

Les très jeunes entreprises doivent être soutenues pour croître et créer des emplois.

L'innovation dans toutes ses dimensions doit être stimulée, en particulier s'agissant du soutien aux petites entreprises innovantes en phase de développement.

- **Mettre en œuvre une autre finance au service des activités productives**

La finance de court terme continue d'étouffer l'industrie. Il est temps de reconnaître que le temps des marchés financiers et celui des publications de résultats trimestriels ne sont pas ceux de l'entreprise et des projets industriels. Sans parler des exigences excessives de rende-

ment des capitaux propres qui privent les entreprises de nombreuses opportunités industrielles et commerciales. Le principe même de cette finance folle est profondément inégalitaire puisqu'il rémunère les « facteurs » selon leur propension à la mobilité.

Freiner l'hypermobilité de la finance favorise une vision à long terme de l'économie et de l'activité industrielle.

Il convient d'entreprendre de définancier les entreprises en introduisant dans leur gestion des mécanismes de préférence pour le long terme. Interdire les stock-options et les pratiques de relation dans le cas des grandes entreprises ou des groupes, attribuer, lors des assemblées générales d'actionnaires, des droits de vote calculés en fonction de

la durée de détention des titres va dans le bon sens et est un des moyens de nature à favoriser un engagement durable des apporteurs de capitaux. Il en irait de même d'une fiscalité différenciée qui avantagerait le réinvestissement des bénéfices au détriment du versement de dividendes devenus excessifs.

- **Penser et agir l'ancrage territorial des activités**

Ancrer les activités dans les territoires constitue un autre enjeu essentiel de la nouvelle dynamique de développement. Et il est crucial dans toute politique industrielle de prendre en compte l'ancrage territorial des entreprises de production industrielle, et de renforcer les liens entre l'industrie, la recherche et les collectivités publiques territoriales, comme le montre historiquement l'exemple des technopoles

ou des bassins industriels et technopolitains en France et dans d'autres pays (l'Italie, notamment). L'ancrage territorial des entreprises et des activités industrielles est un facteur clé de résilience économique, d'innovation et de réalisation de productions de qualité. Les performances sont meilleures dans les régions où l'industrie est étroitement ancrée au territoire.

Le développement durable est fortement lié à l'ancrage territorial des activités.

Le marketing territorial qui guide les politiques de localisation des entreprises depuis des décennies doit laisser la place à de véritables stratégies d'ancrage des activités fondées sur la proximité (géographique mais aussi de compétences), la coopération et la confiance. Un développement durable de l'industrie suppose un enracinement territorial stimulé par la densification des réseaux territoriaux et la promotion d'une économie cir-

culaire économisant les ressources et donnant une priorité forte aux productions locales ; ce qui n'exclue pas, au contraire, de viser des marchés mondiaux en s'appuyant, via Internet, sur des partenariats planétaires. Une relation directe entre les ressources financières territoriales et les investissements au niveau régional et territorial doit être encouragée. Engager les ressources d'épargne des citoyens pour le futur du territoire

dans lequel ils vivent permettrait construire une proximité du capital loin de la finance globalisée. Toutes les formes de financement territorial des activités industrielles doivent être

stimulées (du capital risque local au financement participatif dans ses différentes déclinaisons) et protégées par l'Etat.

*

* *

Les principes énoncés guident nos actions. Cette industrie ambitieuse, tournée vers l'avenir, socle d'un renouveau économique fondé sur des principes de durabilité et d'équité, il est de notre responsabilité de la construire.